

LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

A3IFormations

Tel : 03-61-52-12-15 / 06-73-51-47-80

Adresse : 22 Route d'Abbeville 62390 Auxi-le-Château

Email : contact@a3iformations.fr

Site internet : https://www.a3iformations.fr/

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

Mis à jour le 09/11/2026 12:07:00

1. Présentation de l'organisme

Nous sommes spécialisés en formation bureautiques, PAO et informatiques. Enregistré sous le numéro 31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Nous mettons à la disposition des salariés nos compétences et notre expertise pour produire des programmes sur-mesure. Toutes nos formations se déroulent en intra, parfois en inter, en présentiel ou en distanciel en collectifs ou en face à face pédagogique. Elles visent plus particulièrement la préparation au passage des certifications suivantes :

- TOSA Office, pour les formations de bureautique ;
- TOSA Digital, pour les formations informatiques et numériques ;

Nos parcours de formations sont modulables, et peuvent en conséquence s'adapter :

- à tous niveaux,
- à différents objectifs (atteindre un niveau basique, opérationnel, avancé, ou expert).

2.Situation géographique

Nous intervenons le plus souvent dans vos locaux (en intra entreprise). Nous intervenons dans toute la France métropolitaine. Notre siège social est situé au 22 Route d'Abbeville 62390 Auxi-le-Château.

3. Modalités d'accueil

Les horaires et le lieu vous sont toujours communiqués dans la convocation, ainsi qu'un accès à votre espace stagiaire (extranet). Pour les formations à distance, le lien de connexion (Teams, Zoom ou Google Meet) vous est envoyé par e-mail avant la formation ; notre guide de connexion vous explique comment vous y préparer : https://www.a3iformations.fr/guide-connexion-distance

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

4.Organigramme

Responsable pédagogique : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 06-73-51-47-80
Responsable technique : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 06-73-51-47-80
Responsable commercial : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 06-73-51-47-80
Responsable social : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 06-73-51-47-80
Référent administratif : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 06-73-51-47-80
Référent handicap : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 03-61-52-12-15

Référent prévention des violences, du harcèlement et des discriminations : M Emmanuel Cardon contact@a3iformations.fr 06-73-51-47-80

5. Méthode pédagogique

Chacune de nos formations est construite autour du concept de la pédagogie par objectif et est animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire ; c'est-à-dire que se succèdent systématiquement :

- apports théoriques
- mise en application,
- correction, synthèse.

Etant au cœur de la formation en votre qualité d'apprenant, c'est sur votre participation et votre expérience que le formateur s'appuiera pour venir compléter ou corriger les connaissances, ainsi que les pratiques.

6. Moyens logistiques et pédagogiques

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®



Les formations sont établies en fonction des besoins particuliers des entreprises et de leurs salariés, définis lors d'un entretien préalable (précision des objectifs, besoin des apprenants…). L'apprenant est au cœur de son apprentissage et priorité est mise sur l'échange et le développement de l'interaction.

Chaque module comprend au moins : des apports théoriques et des exercices pratiques.

Nous disposons de 10 pc portables, équipés du Pack Office, et de 4 avec Photoshop, InDesign et Illustrator.
Nos formations mêlent théorie et mise en situation (exercices pratiques) :
- Exercices issus du mode de l'entreprise ;
- Exercices de mise en situation..

Les supports pédagogiques varient en fonction des formations. Ils comprennent

- des supports divers tels que des documents ENI, des exercices.
- des supports dématérialisés sur l'extranet.

7. Engagement qualité

Nous nous engageons dans le référentiel Qualiopi.
Ce référentiel est organisé autour de 7 critères qualité :
1. Conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus.
2. Identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
3. Adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
4. Adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
5. Qualification et développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
6. Inscription et investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
7. Recueil et prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

8. Assiduité, engagement et accompagnement

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®



Vous participez à une formation et votre présence, votre assiduité et votre implication sont déterminantes pour sa réussite. En formation collective, vous avez aussi une responsabilité vis-à-vis du groupe.
A3iformations est à votre écoute pour les cas de force majeure, les absences pour raison médicale et les imprévus : prévenez-nous le plus tôt possible.

Ce que nous faisons pour vous accompagner jusqu'au bout de votre formation

- Avant la formation : analyse de vos besoins et de votre niveau, pour vous proposer un parcours et un rythme adaptés.
- Pendant la formation : exercices construits à partir de vos situations de travail, points d'étape réguliers avec le formateur et suivi de votre progression dans une fiche de suivi individualisée.
- En cas de difficulté (rythme, compréhension, contraintes personnelles ou professionnelles) : le formateur adapte les exercices, le rythme ou l'organisation des séances, et vous propose un entretien individuel.
- Présence : émargement à chaque demi-journée et, à distance, suivi des connexions. Toute absence non prévenue fait l'objet d'un appel ou d'un e-mail sous 24 heures pour en connaître la raison et trouver une solution (rattrapage, report de séance).
- Entre les séances : vous pouvez joindre votre formateur par e-mail (contact@a3iformations.fr) ou par téléphone (06-73-51-47-80) ; réponse sous 48 heures ouvrées.
- Interruption : si vous devez arrêter votre formation, nous en analysons les raisons avec vous et vous proposons, si possible, un report ou une reprise du parcours. Chaque abandon est enregistré et analysé pour améliorer nos formations.

IMPORTANT : comme indiqué dans la convention signée à votre inscription, et conformément à l'article L.6353-1 du Code du travail, en cas de dédit ou d'abandon de formation, d'absence partielle ou totale, A3iformations pourra facturer les sommes réellement engagées ou dépensées pour la réalisation de la formation.

9. Évaluation

• Avant la formation, chaque stagiaire reçoit un questionnaire pour analyser ses besoins et ses objectifs. Chaque commanditaire ou chaque stagiaire (en

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®



fonction de la demande) fait l'objet d'un appel téléphonique pour analyser les besoins.

- En ouverture de la formation - il vous est demandé de vous présenter oralement, en indiquant vos : besoins et vos objectifs, ainsi que vos attentes à l'égard de la formation - pour évaluer vos acquis et préciser vos besoins afin de personnaliser la formation.

- En cours de formation : chaque module est évalué par des exercices pratiques qui mesurent votre progression ; le formateur ajuste la suite de la formation en conséquence.

- A l'issue de la formation - vous remplirez un questionnaire de satisfaction portant sur l'ensemble de la formation afin de recueillir votre degré de satisfaction à l'issue immédiate de la formation.

- Après la formation -après la mise en pratique de vos acquisitions, chaque stagiaire recevra un questionnaire d'évaluation de la mise en pratique de ses acquis (évaluation à froid).

Chaque stagiaire reçoit, en fin de formation :

- L'attestation de présence
- L'attestation de fin de formation
- La copie de la feuille d'émargement, sur demande
- Les certificats Pipplet TOSA ou ENI, ainsi que les rapports de certification, pour les formations sanctionnées par cette certification

10 Les formateurs

Nous avons fait le choix de formateurs, à la fois professionnels de terrain et experts en bureautique ou en PAO, désireux de partager avec vous leur expérience professionnelle et vous transmettre leurs connaissances.
Les références de nos formateurs sont vérifiées en amont afin de s'assurer de leur expertise et de leur expérience.

Sur demande, nous transmettons le CV du formateur désigné pour animer votre formation.

11 Droits et devoirs du stagiaire

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes de sécurité, d'hygiène et de civilité en vigueur ainsi que les consignes données par le formateur.

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®



L’accès aux installations pédagogiques et engins est strictement interdit hors formation et se fait sous la surveillance de votre formateur uniquement.
Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s’y conformer.
Le stagiaire étant acteur de sa formation, la richesse de celle-ci dépendra de son dynamisme propre et de son implication personnelle.
Toute absence non justifiée sera rapportée à l’entreprise qui finance la formation.
En participant à la formation, le stagiaire s’engage à être présent et à suivre la formation jusqu’à son terme.
Le stagiaire s’engage à respecter les horaires et à adopter une tenue et conduite respectueuse envers autrui.

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d’Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

12. Accueil des personnes en situation de handicap

A3iformations accueille les personnes en situation de handicap, qu'il soit visible ou non (moteur, visuel, auditif, psychique, cognitif, maladie invalidante…). Chaque demande est étudiée au cas par cas pour vous permettre de suivre la formation dans de bonnes conditions.

Votre interlocuteur

M. Emmanuel Cardon, référent handicap : 03-61-52-12-15 – contact@a3iformations.fr

Comment se déroule l'accueil ?

- Signalez votre besoin dès l'inscription : dans le questionnaire d'analyse des besoins, lors de l'entretien téléphonique ou directement auprès du référent handicap. Vous pouvez aussi le faire à tout moment pendant la formation.
- Le référent handicap échange avec vous (et, si vous le souhaitez, avec votre employeur ou votre conseiller) pour identifier les adaptations utiles.
- Les adaptations retenues sont mises en place avant le début de la formation, puis ajustées avec le formateur si nécessaire.
- Les informations que vous nous confiez restent confidentielles : elles ne servent qu'à organiser votre formation et ne sont transmises à personne sans votre accord.

Exemples d'adaptations possibles

- Rythme : pauses supplémentaires, séances plus courtes, durée de formation allongée.
- Supports : documents agrandis ou fournis en version numérique, utilisables avec une loupe ou un lecteur d'écran.
- Lieu et matériel : salle accessible, poste de travail adapté ; pour les formations en intra, nous vérifions avec l'entreprise l'accessibilité des locaux.
- Formation à distance : possibilité de se former depuis chez soi, sous-titres automatiques dans Teams, Zoom ou Google Meet (voir notre guide de connexion).
- Certification : un aménagement des épreuves (par exemple un temps supplémentaire) peut être demandé au certificateur ; nous nous chargeons de la démarche avec vous.

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

- Suivi des adaptations et prévention des abandons : points d'étape réguliers avec le référent handicap, possibilité de suspendre puis de reprendre la formation, bilan des adaptations en fin de parcours (voir la page « Accès du public en situation de handicap », §6).

Si nous ne pouvons pas répondre seuls à votre besoin
Nous vous orientons vers les acteurs spécialisés et vous aidons à les contacter : Agefiph, Cap emploi, MDPH, Ressource Handicap Formation (RHF) des Hauts-de-France. Ils peuvent notamment financer du matériel adapté ou un accompagnement spécifique.

Plus d'informations : https://www.a3iformations.fr/acces-du-public-en-situation-en-handicap

13. Réclamations

Stagiaire, employeur ou financeur, vous pouvez à tout moment nous faire part d'une difficulté, d'une insatisfaction ou d'une réclamation.

Comment faire une réclamation ?
- En ligne, avec le formulaire « Plainte / satisfaction » : https://www.a3iformations.fr/plainte-satisfaction
- Par e-mail : contact@a3iformations.fr
- Par téléphone : 03-61-52-12-15
- Par courrier : A3iformations, 22 Route d'Abbeville, 62390 Auxi-le-Château
- Pendant la formation, auprès de votre formateur, qui transmet votre remarque au responsable de l'organisme.

Comment est-elle traitée ?
- Nous accusons réception de votre réclamation sous 48 heures ouvrées.
- Le responsable de l'organisme analyse la situation, vous contacte si nécessaire et vous apporte une réponse écrite sous 15 jours ouvrés.
- Chaque réclamation est enregistrée et suivie jusqu'à sa résolution ; elle nous sert à améliorer nos formations.

Le même formulaire vous permet aussi de nous faire part de votre satisfaction. Vous pouvez également vous exprimer dans le questionnaire de fin de formation.

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

14. Charte d'éthique

- Veiller à l'adéquation entre les contenus pédagogiques, les objectifs de la formation et les publics visés
- Adaptation continue de notre offre de formation
- Informer et conseiller les prescripteurs et les stagiaires sur les dispositifs de formation et les financements correspondant à leurs besoins
- Apporter un accueil, un suivi et un accompagnement personnalisé et efficient à chacun de nos stagiaires
- Veiller à toujours mobiliser les moyens humains et matériels les mieux adaptés à la qualité de nos prestations.
- Choisir avec soin les modalités pédagogiques et les profils de formateurs pour contribuer au développement optimal des compétences des stagiaires.
- Proposer des formations répondant à la réalité du métier visé et aux besoins du secteur d'activité grâce à une veille régulière et performante.
- Recueillir, traiter et répondre aux remarques ou réclamations de nos interlocuteurs (stagiaires, prescripteurs, financeurs)
- Mesurer systématiquement la qualité et l'impact de nos prestations dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue mais aussi partager ces évaluations avec l'ensemble de nos partenaires.
- Répondre aux sollicitations des financeurs avec rapidité et efficacité
- Respecter les obligations légales et la réglementation en vigueur

15. Règlement intérieur

Le règlement intérieur d'A3iformations s'applique à toutes nos formations, en présentiel comme à distance. Il précise notamment :
- les règles d'hygiène et de sécurité ;
- les règles de discipline, les sanctions applicables et la procédure disciplinaire ;

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

- l'interdiction des discriminations, du harcèlement et des violences sexistes et sexuelles, ainsi que la procédure de signalement auprès du référent (voir la section 16) ;
- la représentation des stagiaires pour les formations de plus de 200 heures.

Il vous est remis avec ce livret d'accueil et il est consultable sur notre site, rubrique Notre concept > Règlement intérieur : https://www.a3iformations.fr. En suivant une formation, vous vous engagez à le respecter.

16. Respect, prévention des violences, du harcèlement et des discriminations

Nos formations se déroulent dans un climat de respect mutuel. Toute forme de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissement sexiste ou de violence sexuelle ou sexiste est interdite : en salle, dans les locaux de l'entreprise, pendant les pauses, en classe virtuelle et dans tous les échanges numériques liés à la formation (e-mails, messageries, extranet).

Vous êtes victime ou témoin ? Vous pouvez le signaler à tout moment, pendant ou après la formation :

- au référent : M. Emmanuel Cardon, contact@a3iformations.fr, 06-73-51-47-80, ou lors d'un entretien ;
- à votre formateur, qui transmet au référent sous 24 heures ;
- en cas de danger immédiat : 17 (police) ou 112 (urgences).

Comment votre signalement est-il traité ?

- Accusé de réception sous 48 heures ouvrées, et mesures de protection immédiates si nécessaire (séparation des personnes, adaptation de la formation).
- Écoute de chaque personne concernée, de façon séparée et confidentielle, puis décision écrite (instruction sous 15 jours ouvrés, décision dans les 5 jours ouvrés suivants).
- Confidentialité : les informations ne sont partagées qu'avec les personnes qui en ont besoin pour traiter la situation. Votre employeur ou votre financeur n'est informé qu'avec votre accord, sauf danger grave ou obligation légale.
- Aucune sanction ni représailles contre une personne qui signale ou

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France



témoigne de bonne foi.
La procédure complète de prévention et de traitement figure en annexe de ce livret.

Numéros utiles (gratuits)

- 3919 – Violences Femmes Info : 24 h/24, 7 j/7, appel anonyme
- 116 006 – France Victimes : aide aux victimes, 7 j/7
- 09 69 39 00 00 (ou 3928) – Défenseur des droits, pour les discriminations
- 114 – urgence par SMS (personnes sourdes, malentendantes ou ne pouvant pas parler)
- 119 – Allô Enfance en danger (victime mineure)
- 17 ou 112 – en cas de danger immédiat

17. Passage des certifications TOSA

- Nous programmons le passage à l'examen, pour ce faire nous communiquons au certificateur Isograd via la plate-forme d'examen :
– Date et nature du test
– Nom, prénom et adresse mail du candidat

Isograd nous transmet le mot de passe, pour confirmation d'inscription du candidat, celui-ci recevra dans sa boite mail sa convocation à l'examen avec date, heure, nature de l'épreuve et identifiants de connexion.

A3I précise au candidat qu'il doit se munir d'une pièce d'identité le jour de l'examen.
Le candidat se connecte à cette adresse pour passer l'examen : https://www.isograd.com/login.php.
Préalablement à la tenue de chaque session d'examen, le responsable du centre d'examen s'assure que les conditions matérielles du déroulement des épreuves définies dans le référentiel de certification sont mises à disposition de l'examinateur et des candidats, à savoir :
– Des locaux appropriés pour l'ensemble des épreuves ; matériels, équipements, nécessaires au bon déroulement de l'examen.
– Chaque session d'examen est placée sous l'autorité du responsable du centre d'examen.
Avant chaque épreuve, l'examinateur vérifie l'identité de chacun des candidats, constate les absences éventuelles et en informe le responsable du centre.

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

Ces absences sont consignées par le responsable de session dans le procès-verbal de session d'examen.
Le référentiel de certification prévoit la surveillance des épreuves par la présence d'un examinateur.
Le candidat et l'examinateur signent la feuille d'émargement attestant la présence à l'examen du candidat.
Toutes tentatives de fraudes commises à l'occasion des sessions d'examen entraînent l'exclusion immédiate du candidat.
Dès sa connexion, le candidat dispose d'une durée maximum de 60 minutes pour réaliser son examen

Le score sur 1000 est délivré immédiatement après le passage de la certification.

Le certificat est quant à lui délivré après contrôle des équipes Isograd du déroulement de l'épreuve par email dans les 2 jours ouvrés suivants.

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France



A3IFORMATIONS

EI Cardon Emmanuel – 22 Route d'Abbeville, 62390 Auxi-le-Château

Procédure de prévention et de traitement des situations de harcèlement, discrimination et violences

Annexe du livret d'accueil

Version : 1.1

Date de mise en application : 08/11/2026 (v1.0 du 27/10/2026)

Date de prochaine révision : 08/11/2027

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

Mis à jour le 09/11/2026 12:07:00



1. Objet et champ d'application

La présente procédure définit les mesures que A3iformations met en œuvre pour prévenir les situations de harcèlement, de discrimination et de violences sexuelles et sexistes (VSS) pendant les formations, et pour traiter les signalements qui lui sont faits.

Elle s'applique à toutes les personnes qui participent à une action de formation organisée par A3iformations : stagiaires, responsable de l'organisme, intervenants, ainsi qu'à toutes les situations survenant dans les locaux, dans les espaces accessoires, pendant les échanges numériques liés à la formation et lors des déplacements.

Elle complète le règlement intérieur, dont les articles 11, 11 bis, 11 ter, 19 et 21 reprennent les interdictions et les sanctions.

2. Définitions

- Discrimination : toute distinction, exclusion ou traitement défavorable fondé sur un motif prohibé par la loi (origine, sexe, orientation sexuelle, handicap, état de santé, convictions, etc.).
- Harcèlement moral : agissement répété ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de formation ou une atteinte à la dignité ou à la santé.
- Harcèlement sexuel : propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste, répété ou non, imposé à une personne et portant atteinte à sa dignité ou créant une situation intimidante, hostile ou offensante.
- Agissement sexiste : tout comportement lié au sexe d'une personne ayant pour objet ou effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement hostile.
- Violences sexuelles et sexistes (VSS) : toute atteinte physique, psychologique ou sexuelle, ou menace de celle-ci, ainsi que toute contrainte ou pression à caractère sexuel.

3. Engagements de l'organisme

Le responsable de l'organisme s'engage à :

1. affirmer par écrit l'interdiction de ces comportements et les rappeler lors de chaque formation ;
2. informer chaque stagiaire, dès l'entrée en formation, de l'existence de la présente procédure et des modalités de signalement ;
3. traiter tout signalement avec impartialité, confidentialité et célérité ;
4. ne tolérer aucune mesure de représailles contre une personne ayant signalé un fait ou témoigné de bonne foi ;
5. se former et se tenir informé des évolutions réglementaires en matière de prévention des discriminations et des VSS.

- remettre la présente procédure à tout formateur intervenant ou sous-traitant, qui s'engage par écrit à la respecter et à transmettre sans délai au référent tout fait porté à sa connaissance ;

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

- afficher les coordonnées du référent et des numéros d'aide dans le livret d'accueil et les rappeler dans chaque convocation.

4. Référent et impartialité

A3iformations désigne un référent chargé de recevoir les signalements, de les qualifier et de proposer les mesures à prendre. Le référent désigné est : M. Emmanuel Cardon, responsable de l'organisme, 06 73 51 47 80, contact@a3iformations.fr.

5. Circuit de signalement

Tout stagiaire, témoin ou toute personne ayant connaissance d'une situation relevant de la présente procédure peut la signaler :

- par e-mail (contact@a3iformations.fr) ;
- par téléphone ou lors d'un entretien demandé au référent ;
- directement au responsable de l'organisme, qui transmet le signalement au référent dans un délai de 24 heures ;
- en cas de danger immédiat, auprès des services d'urgence (17 ou 112).

Le signalement peut être anonyme dans sa forme, mais il est plus difficile à instruire sans éléments de contexte. Il peut être fait à tout moment, pendant ou après la formation.

Information de l'employeur ou du financeur : lorsque le stagiaire est salarié ou que sa formation est financée par un tiers, l'employeur ou le financeur n'est informé qu'avec l'accord de la victime, sauf danger grave et immédiat, mesure d'exclusion ou obligation légale de signalement. Seules les informations strictement nécessaires lui sont transmises.

Étapes et délais

Étape	Action	Délai indicatif
1. Réception	Enregistrement du signalement dans le registre (annexe B) et accusé de réception écrit à la personne qui signale.	48 heures ouvrées
2. Mesures conservatoires	Si nécessaire : séparation des personnes, adaptation des modalités de formation, protection de la victime.	Dès réception
3. Instruction	Entretiens séparés avec la victime, la personne mise en cause et les témoins, recueil des faits et des éléments écrits.	Sous 15 jours ouvrés

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®



Étape	Action	Délai indicatif
4. Décision	Classement sans suite motivé, ou mesures proposées : avertissement, blâme, exclusion, orientation vers les autorités (article 19 du règlement intérieur).	Sous 5 jours ouvrés après l'instruction
5. Information	Information écrite de la personne qui a signalé et de la personne mise en cause, dans le respect de la confidentialité.	À l'issue de la décision
6. Suivi	Vérification de l'absence de nouveaux faits ou de représailles, et inscription de la clôture au registre.	À 1 mois, puis à 3 mois

6. Confidentialité et protection

Les informations relatives à un signalement ne sont communiquées qu'aux personnes qui ont besoin de les connaître pour le traiter. La victime et l'auteur présumé sont informés des suites de la procédure. Aucune mesure défavorable ne peut être prise à l'encontre d'une personne en raison d'un signalement fait de bonne foi ou d'un témoignage.

Une fausse accusation faite de mauvaise foi peut donner lieu à une sanction conformément au règlement intérieur.

7. Orientation et soutien

Quelle que soit la suite donnée, la personne concernée est informée de ses droits, notamment celui de porter plainte, et des structures d'aide :

- 3919 – Violences Femmes Info : écoute et orientation, 24 h/24 et 7 j/7, appel anonyme et gratuit ;
- 17 (police) ou 112 (urgences) en cas de danger immédiat ;
- 114 : numéro d'urgence par SMS, pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ne peuvent pas parler ;
- 116 006 – France Victimes : aide aux victimes, 7 j/7, appel gratuit ;
- 119 – Allô Enfance en danger, si la victime est mineure (apprentis, jeunes en formation) ;
- le Défenseur des droits, pour les discriminations : 09 69 39 00 00 (ou 3928), www.defenseurdesdroits.fr ;
- un médecin du travail, un médecin traitant ou une association d'aide aux victimes.

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®



8. Traitement des données

Les signalements sont enregistrés dans un registre tenu par le référent. Les données ne sont conservées que le temps nécessaire au traitement, puis archivées selon la durée légale applicable. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès et de rectification auprès du responsable de l'organisme.

9. Révision

La présente procédure est revue au moins une fois par an, et à chaque modification du règlement intérieur ou de la réglementation. Les révisions sont datées et conservées.

El Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®

Annexe A – Trame de registre des signalements

Le registre est tenu par le référent. Chaque ligne correspond à un signalement. Les données sont conservées dans un fichier protégé, accessible au seul référent.

N°	Date de réception	Formation / session	Nature des faits	Mesures conservatoires	Décision	Date de clôture

Les données identifiant les personnes (nom, prénom) ne figurent pas dans le registre partagé ; elles sont tenues dans le dossier confidentiel du référent.

Annexe B – Modèle d'accusé de réception

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre signalement en date du [date]. Il est enregistré sous le numéro [N°] et sera traité par [nom du référent] dans le respect de la confidentialité et des délais indiqués dans la procédure interne. Nous vous informerons des suites données.

Vous pouvez à tout moment solliciter un entretien avec le référent, ou contacter les services mentionnés dans la procédure.

Cordialement,

[Signature] Emmanuel Cardon, référent

EI Cardon Emmanuel A3iformations
22 Route d'Abbeville
62390 Auxi-le-Château
Siren : 509 927 448

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro
31 62 02139 62 auprès du préfet de la région Hauts-de-France

TOSA®